



Annonce des lauréats de l'appel à projets « Graines de Mosson »

Présentation du projet

Dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers Fertiles » initié et financé par l'ANRU, La Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et ACM HABITAT se sont mobilisés en tant que démonstrateurs pour lancer une dynamique d'agriculture urbaine sur le territoire métropolitain.

Les 3 entités ont ainsi lancé l'appel à projets « Graines de Mosson », fruit d'une démarche partenariale ayant vocation à préfigurer une action d'agriculture urbaine sur le territoire et prouver que l'innovation existe dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

L'agriculture urbaine est un modèle qui peut répondre à des enjeux de réinvestissement urbain, c'est pourquoi dans le cadre du réinvestissement des sous-sols de la résidence ACM HABITAT « Aigoual Nord », le « Grenier de la Mosson », rénové en 2021, accueillait déjà la start-up Green House Keeper, depuis janvier 2022.

Le Grenier de la Mosson, avait d'ailleurs été inauguré le 12 mai dernier par Michaël DELAFOSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, en présence des partenaires et associations du quartier. Depuis, les habitants peuvent réaliser régulièrement des visites avec l'association Les Petits Débrouillards.

« Ce type de projet permet de poursuivre le réinvestissement d'espaces fermés ou laissés à l'abandon en transformant un parking en un espace d'échanges, d'innovations et de solidarité et illustre ainsi parfaitement les ambitions portées dans le cadre du projet de renouvellement urbain : redonner de l'attractivité au quartier de la Mosson en permettant aux habitants d'être acteurs de cette transformation, donner une dimension humaine et sociale aux enjeux purement urbains du NPNRU. », indique Michaël DELAFOSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

L'appel à projets s'articulait ainsi autour du site du Grenier de la Mosson et proposait la mise à disposition de parcelles en pleines terres ou en sous-sol condamnés dans des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Il comprenait 4 grands axes :

1. « Production agricole »,
2. « Sensibilisation, éducation et formation »,
3. « Recherche et développement »,
4. « Lien social et cohésion ».

Afin de désigner les lauréats, un jury s'est ainsi tenu le 5 juillet 2022.



Composition du jury

- **Michel CALVO**, Président du Jury, Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole, Adjoint au Maire de Montpellier, Vice-Président du CCAS de Montpellier, Président d'ACM HABITAT.
- **Isabelle TOUZARD**, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie, Agro écologie et alimentation au sein de Montpellier Méditerranée métropole.
- **Marie MASSART**, Adjointe au Maire de Montpellier déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine, Conseillère de Montpellier Méditerranée Métropole et Présidente du Marché d'Intérêt National de Montpellier.
- **Coralie MANTION**, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à l'aménagement durable du territoire, urbanisme opérationnel et maîtrise foncière, Conseillère municipale de Montpellier.
- **Olivier MERLIAUD**, Directeur Général de Montpellier Méditerranée Métropole, Délégué à l'aménagement et au développement équilibré du territoire.
- **Clara GIMENEZ**, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion Sociale, Conseillère municipale de Montpellier.
- **Véronique BRUNET**, Conseillère de Montpellier Méditerranée Métropole, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée au quartier Mosson.
- **Cédric GRAIL**, Secrétaire Général d'ACM HABITAT et Directeur Général du Groupe SERM/SA3M,.

Présents en qualité conseil technique :

- **Éric DARGENT**, Directeur MYCELIUM, Assistant à maîtrise d'ouvrage.
- **Nicolas ROCUET**, Directeur de la Mission ANRU, ACM HABITAT.



Les lauréats de l'appel à projet

Pour l'axe 1 - Production agricole :

1. **LES POUSES DE LOUISE**, avec un projet de culture de micro-pousse, qui seront installés au sein du Grenier de la Mosson.
2. **SCI2D et ORCHIS INGENIERIE**, avec un projet de culture de champignons sur un substrat organique recyclé, qui seront également intégrés dans les sous-sols du Grenier de la Mosson.

Pour l'axe 2 – Sensibilisation, éducation et formation :

1. **APIEU et PASSE MURAILLE**, avec un projet autour d'activités et animations pédagogiques auprès des personnes en insertion, étudiants, habitants. Ils seront installés sur le site du Grenier de la Mosson et sur des sites d'agriculture urbaine extérieurs. Les associations seront de véritables faiseurs de lien entre les différents projets.
2. **ECOSSEC**, avec un projet de serre bioclimatique pédagogique sur le quartier.

Pour l'axe 3 - Recherche et développement :

Dans le cadre de l'appel à projets, cet axe n'a pas reçu de projet suffisamment satisfaisant et présentant un degré de maturité avancée pour être recevable après analyse technique.

Pour l'axe 4 - Inclusion et lien social :

1. **CSF34 et Solidarité Dom Tom**, avec un projet de jardins partagé dont une partie de la production va alimenter une épicerie solidaire. Ils seront installés sur une parcelle extérieure dans le quartier de la Mosson.
2. **IMEIF**, avec un projet de jardin partagé alimentant un atelier de cuisine.

Tous les lauréats ont été rencontrés au cours du mois d'octobre pour définir les prestations techniques nécessaires à leur projet. En extérieur, les projets prendront ainsi formes dès le printemps prochain. Pour ceux qui s'installeront au sein du Grenier de la Mosson, il faudra compter 6 à 9 mois de travaux pour faire un véritable laboratoire d'agriculture adapté pour les cultures spécifiques proposées.



Budget et suite du projet

Au total, c'est environ 140 000 euros de subventions qui vont être débloquées sur ce projet, avec la participation :

- D'ACM HABITAT à hauteur 40%;
- De la Ville de Montpellier à hauteur 30% ;
- De la Métropole de Montpellier à hauteur 30%.



Lancement de l'appel à projets édition N°2

Afin de poursuivre sur cette dynamique d'innovation, un appel à projets d'Agriculture Urbaine « Graines de Mosson » Edition N°2 a été lancé le 3 novembre autour de 2 axes :

- **La production agricole** (financement à hauteur de 15 000€ par projet, sous conditions).
- **La recherche et le développement** (financement à hauteur de 100 000€ par projet, sous conditions).

Les projets devront se situer dans les quartiers prioritaires de la Ville : le quartier de la Mosson, Las Rébès, Pompignane ou Paul Valery ont ainsi été identifiés.

De nouveaux projets innovants, responsables et solidaires seront ainsi prochainement, de nouveaux cultivés sur notre territoire !

L'appel à projets est disponible sur le site internet acmhabitat.fr :

https://www.acmhabitat.fr/jplatform/jcms/acmpl_1000000361/fr/-lancement-appel-a-projets-agriculture-urbaine-edition-n2

Les candidatures sont à remettre au plus tard **le lundi 2 janvier 2023**.

Toutes les questions à l'adresse mail : agricultureurbaine@acmhabitat.fr

ACM HABITAT, Office Public de l'Habitat de Montpellier Méditerranée Métropole, est le 1er bailleur social public de la région Occitanie.

L'Office gère un patrimoine d'environ 21 500 logements répartis sur la ville de Montpellier et le territoire de la Métropole, et loge actuellement environ 50 000 personnes, ce qui représente plus de 10% de la population de la métropole de Montpellier.

ACM HABITAT emploie plus de 320 salariés qui travaillent à la gestion quotidienne et au développement de la qualité de service. L'Office est organisé en 7 agences décentralisées et 30 secteurs de proximité, afin d'assurer ses missions de gestion et d'entretien de son parc immobilier.

Engagé dans une démarche de responsabilité sociétale, ACM HABITAT est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités et évalué ISO 26000.



WWW.ACMHABITAT.FR